

# Préface

## Une seule santé

Le concept « Une seule santé » est fondé sur la prise de conscience que la santé publique bénéficie d'une bien meilleure protection lorsqu'on applique des politiques visant à prévenir et à contrôler les agents pathogènes au niveau des populations animales, à l'interface entre les hommes, les animaux et l'environnement. Les vétérinaires et les propriétaires d'animaux ont un rôle clé à jouer dans la mise en œuvre de ces politiques, au même titre que les personnes qui sont en contact régulier avec la faune sauvage et l'environnement, en particulier les chasseurs, les pêcheurs et les gestionnaires des zones de protection de la nature. Ces politiques font appel à de nouveaux mécanismes qui demandent aux différents acteurs de s'informer mutuellement de leurs activités et d'agir de manière concertée. De même, elles encouragent les gestionnaires de la santé animale et de l'environnement à se mettre en rapport avec ceux de la santé publique, ces derniers opérant pour la plupart (qu'ils soient fonctionnaires de l'État, agents des collectivités locales ou praticiens privés) sous les auspices du ministère de la Santé.

Depuis une dizaine d'années, le terme « Une seule santé » a fait son chemin pour décrire cette approche de collaboration. L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) en a, dès l'origine, assumé le leadership et a joué un rôle déterminant pour traduire en pratique la vision « Une seule santé ». Ce processus a bénéficié d'un partenariat officiel sur le sujet avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les trois organisations ont publié une note conceptuelle commune clarifiant leurs responsabilités réciproques ainsi que leurs objectifs dans ce domaine. Elles ont également sélectionné les thématiques suivantes en tant que priorités pour leurs activités communes : la rage, qui fait encore chaque année près de 70 000 victimes humaines, les virus influenza zoonotiques (en particulier ceux qui sont responsables de certains types d'influenza aviaire) et la résistance aux agents antimicrobiens. Pour sa part, l'OIE continue à élaborer des normes sanitaires visant à sécuriser les échanges internationaux d'animaux et de produits d'origine animale ainsi que des normes relatives aux méthodes de prévention et de lutte contre les maladies animales, avec une priorité accordée à la prévention des maladies transmissibles à l'homme.

La manière la plus efficace et économique de protéger les populations humaines contre les maladies et de lutter contre les agents pathogènes zoonotiques est de contrôler ces maladies et agents pathogènes à leur source animale. Ceci nécessite une nouvelle détermination politique à investir dans une bonne gouvernance ainsi qu'un réexamen critique de l'attribution des ressources publiques et privées.

Pour autant, il ne faut pas négliger d'autres agents pathogènes non zoonotiques mais qui ont néanmoins un impact néfaste sur la production de protéines d'origine animale ou sur l'environnement dont dépendent la santé humaine et la santé animale. Cet aspect est particulièrement important dans les pays en développement, dans la mesure où les problèmes qui affectent d'une part l'écologie et, d'autre part, la quantité, la qualité et la disponibilité des productions alimentaires y ont de très graves conséquences en termes de santé publique.

L'OIE publie des normes internationales relatives à la bonne gouvernance des composantes tant publiques que privées des Services vétérinaires ainsi que sur la formation initiale et permanente

des différents acteurs chargés d'intervenir dans ce domaine. En outre, à la demande de ses Pays Membres, l'OIE peut réaliser une évaluation indépendante de la conformité des Services vétérinaires nationaux avec les normes de qualité de l'OIE, au moyen de l'Outil d'évaluation des performances des Services vétérinaires (PVS). L'OIE peut également réaliser des évaluations complémentaires permettant aux Pays Membres de prendre la mesure des investissements nécessaires et des réformes techniques et législatives à effectuer pour améliorer la conformité de leurs Services avec les normes de qualité.

Ces évaluations, désignées dans leur ensemble par le terme de « Processus PVS » ont déjà été conduites dans près de 120 Pays Membres. Dans le cadre de ce processus, l'OIE met actuellement au point un outil d'évaluation portant sur la composante « Une seule santé » des Services vétérinaires ; cet outil a déjà été testé avec succès dans trois pays. Cette composante vise à aider les pays à mettre en place une collaboration plus étroite entre les Services vétérinaires et les Services de santé publique, en conformité avec les normes de qualité publiées par l'OIE mais aussi avec les obligations énoncées dans le Règlement sanitaire international (RSI) de l'OMS. La décision récente de l'OMS d'élaborer un outil similaire à l'Outil d'évaluation PVS afin d'aider ses Pays membres à évaluer leur niveau de conformité avec le RSI (et à estimer le coût d'une amélioration en la matière) est un autre exemple des bénéfices apportés par cette approche collaborative « Une seule santé ». Un guide commun OMS/OIE pour des actions parallèles dans les Pays Membres entre les services de santé publique et de santé animale a également été réalisé.

Ces synergies entre la santé animale, la santé publique et la santé environnementale déployées aux niveaux local, national et mondial vont sans aucun doute contribuer à l'amélioration continue et simultanée de la santé publique et de la santé animale dans le monde. Pour ce numéro de la *Revue scientifique et technique* de l'OIE, nous avons demandé à des experts de plusieurs disciplines d'exposer leur point de vue sur « Une seule santé ». Il en résulte un panorama très complet reflétant la diversité des réflexions sur le sujet, ainsi que les différentes applications concrètes du concept « Une seule santé ». Il est intéressant de constater que des auteurs de pays différents et issus d'horizons scientifiques extrêmement divers aboutissent à des vues finalement convergentes.

Je souhaite exprimer mes plus vifs remerciements à tous les auteurs qui ont contribué à ce numéro de la *Revue*. Je remercie également les membres du Groupe de travail de l'OIE sur la faune sauvage ainsi que leurs collègues pour leurs contributions, analyses et commentaires. Pour finir, j'exprime toute ma gratitude au Docteur William Karesh d'EcoHealth Alliance, qui a assuré la coordination éditoriale de ce numéro. Le Docteur Karesh, qui préside également le Groupe de travail de l'OIE sur la faune sauvage n'a ménagé ni son temps ni ses efforts pour superviser la qualité éditoriale des différents chapitres de ce numéro ; qu'il soit ici remercié pour sa remarquable contribution.

Bernard Vallat  
Directeur général

